

# Les migrants

N°0013

Mensuel d'informations spécialisées PRIX: 1 500 FR

MARS 2023 - ISSN 2337 - 2834



P 06-10

## **Kaïs SAÏED ; le discours fâcheux**

- ***Le Sénégal met en place une cellule de crise et reste en alerte***
- ***La CNTS dénonce une « Tentative de musèlement du mouvement syndical tunisien » :***
- ***L'Union Africaine recadre Kais Saïed***
- ***Conakry accueille ses enfants***

# SOMMAIRE

## 03-06 | ACTUALITES/SENEGAL

- ✎ Prise en charge des migrants secourus en mer : l'OIM annonce un projet de 300 mille dollars.
- ✎ Culture-Migration : Campagne sur les alternatives à la migration à Ziguinchor
- ✎ Retour volontaire des migrants et rôle des BAOS: « Sama chance » pose le débat
- ✎ Propos du Président de la Tunisie : Le Sénégal met en place une cellule de crise et reste en alerte
- ✎ « Tentatives de musèlement du mouvement syndical tunisien » : la CNTS fustige les agissements du gouvernement de Kais Saïed

## 07-10 | ACTUALITES/AFRICAIN

- ✎ Tunisie : Pourquoi le président Kais Saïed s'en prend-il aux migrants subsahariens ?
- ✎ Propos racistes du président de la Tunisie : L'Union Africaine recadre Kais Saïed
- ✎ Propos xénophobes et racistes du président Tunisien ; Le rétropédalage de Kais Saïed
- ✎ Retour de migrants subsahariens rapatriés de Tunis : Conakry accueille ses enfants

## 11-13 | DOSSIER

- ✎ Migration circulaire : Le retour en famille, l'autre épreuve à surmonter...
- ✎ Dans la ville du futur du Sénégal : la vie de forçats des travailleurs étrangers

## 14-15 | INTERNATIONAL

- ✎ Immigration régulière : Le Maroc et l'Autriche renforcent leur coopération

## 16-18 | LIBRES PROPOS

- ✎ « Non président Kais Saïed : Les Africains noirs ne sont pas des hordes d'envahisseurs! »
- ✎ Sachez raison garder, Monsieur Saïed !

## 19 | COUVERTURE AHMADA COMMUNICATION

## 20 | COUVERTURE MJEE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI

Les **Migrants**

**Mensuel d'informations spécialisées ISSN 2337 - 2834**

Président-Fondateur:  
Pape Modou FALL  
Directeur général:  
Sérigne Babacar Mboup  
Coordonnateur de la Rédaction  
Pape Moussa DIALLO  
Infographie  
Khadim DIENG

Adresse : Boulevard Maurice Gueye, Rufisque en face société Générale,  
Immeuble Anta Ndiaga, 3e étage  
Téléphone : 33 861 94 17 - 77 596 70 63  
Email : magazinelesmigrants@gmail.com

## Prise en charge des migrants secourus en mer : l'OIM annonce un projet de 300 mille dollars.



*Le bureau pays de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Sénégal a organisé, en février passé un atelier pour élaborer les procédures opérationnelles standards pour la prise en charge des migrants secourus en mer après leur débarquement.*

Un projet financé à hauteur de 300 mille dollars a été élaboré afin de mettre en place des procédures harmonisées pour une synergie d'action dans l'intervention, capacité les acteurs impliqués dans le débarquement des migrants, dans la prise en charge. « La question qui est traitée, c'est de voir comment mettre en place des procédures harmonisées pour une synergie d'action dans l'intervention après le débarquement. Le fait de travailler sur des procédures harmonisées et standardisées, facilite un peu les missions de chaque structure et ça va être automatique. Depuis un certain temps, il y a une recrudescence de la migration irrégulière par voie maritime. Et cela nécessite pour les gouvernements d'apporter des réponses et travailler à une synergie d'intervention pour savoir qui fait quoi, à quel moment. Aujourd'hui, il y a le Comité Interministériel de Lutte contre l'Émigration Clandestine (CILEC), ou on regroupe plusieurs acteurs pour lutter contre la migration irrégulière. L'autre élément, c'est le soutien des partenaires comme l'OIM qui soutient le gouvernement du Sénégal. C'est la raison pour laquelle nous allons étudier ces difficultés et apporter des réponses », a déclaré Elhadj Abdoul Karim Cissé, Conseil Technique à la Direction générale des Sénégalais de l'extérieur, au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur. Venu représenter le ministre de l'Intérieur, le chef de la division communication, prévention et sensibilisation du comité interministériel de lutte

contre l'émigration irrégulière soutient que le Sénégal a fait le pari d'adresser ou de cerner toute la problématique migratoire. « C'est ainsi que l'Etat du Sénégal a mis sur pied le CILEC en décembre 2020. C'est pour pallier certains manquements et fédérer des actions, des synergies autour de cette problématique. L'une des fonctions dédiées au CILEC, est la centralisation et la coordination de lutte contre ce phénomène. Cet atelier vient en son heure en développant un projet qui puisse capacité les acteurs impliqués dans le débarquement des migrants dans la prise en charge », a déclaré Hanry B. Ciss. Valeria Falaschi, chargée de programme de l'OIM Sénégal d'ajouter : « Ce projet est financé par le Fonds de Développement de l'OIM à hauteur de 300 mille dollars. Nous avons mis toute notre volonté pour que ce projet voit le jour. Nos attentes, c'est d'avoir en connaissance la réalité sur le terrain en termes d'acteurs, des capacités logistiques, humaines, et des routes. Quand on parle de naufrage, il y a beaucoup d'aspects qui se mettent en marche. Nous avons l'Etat souverain, les termes de sécurité d'où la gendarmerie, la police, la gestion de frontières, l'assistance des migrants, les investigations avec les droits des enfants, des femmes, etc., ce que nous voulons est que tous les acteurs se mettent en réseau qui communiquent pour savoir qui fait quoi, ou, quand et comment ».

**Daouda**

## Culture-Migration : Campagne sur les alternatives à la migration à Ziguinchor

**La campagne nationale dénommée « Jambaar, Aar sama doundeu, taneu sama avenir », (Je protège ma vie, je choisis mon avenir), a organisé samedi 11 février à Ziguinchor, plusieurs activités dont un festival (Fesmub), pour sensibiliser les jeunes sur les alternatives à la migration.**

La campagne de communication est coordonnée par l'ONG COSPE en collaboration avec l'ONG village pilote et l'Association Africulturban dans le cadre du projet Nouvelles perspectives, cofinancé par le fonds Asile et migration de l'Union Européenne. Lors de cette campagne, des forum-débats et des city talks ont été organisés pour inciter les jeunes ziguinchorois à rester chez eux et développer le potentiel de la région. Selon les organisateurs, la campagne nationale Jambaar "veut lancer un message qui vise à donner un espace d'échange, de la voix et de l'importance aux très nombreux jeunes

qui décident de rester au Sénégal, d'investir dans le pays et qui veulent avoir le même statut social que ceux qui décident d'émigrer". « Elle veut également aider les jeunes à s'informer sur les alternatives à la migration, des opportunités de formation et de soutien à l'entrepreneuriat, à discuter sur les coûts économiques, psychologiques et personnels de la migration irrégulière », expliquent-ils. En perspective, les participants pourront ainsi bénéficier des consultations personnalisées gratuites sur les possibilités légales d'émigration, les opportunités de formation, d'emploi et l'accompagnement à la création d'entreprise aux stands de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), du Bureau financé par le Fonds asile, migration et intégration de l'Union Européenne, du Bureau d'accueil, d'orientation et de suivi des migrants (BAOS), de Conseil régional de la jeunesse de Ziguinchor (CRJ).

**Aissata**

## Retour volontaire des migrants et rôle des BAOS: « Sama chance » pose le débat

**L'association « Sama Chance » a organisé, le jeudi 16 février 2023 un atelier de renforcement sur le retour volontaire des migrants, en mettant l'accent sur le rôle des BAOS dans le processus de retour et de réintégration ainsi que sur le rôle des institutions d'accompagnement, d'orientation et de soutien des migrants de retour.**



En plus de sa vocation première qui est d'accueillir et d'orienter les migrants de retour, la maison d'accueil « Dalal Jamm » oeuvre dans la sensibilisation des jeunes candidats à l'émigration irrégulière, d'où l'objectif de cette atelier, selon Alioune Fall président de l'association « Sama chance ». Cet atelier viens renforcer et sensibiliser les migrants sur le rôle des bureaux d'accueil d'orientation et de suivi(BAOS) et espère également que toutes les recommandations formulées seront prises dans le document de la politique nationale migratoire d'une part et d'autre dans les orientations de son service et du ministère des sénégalais de l'extérieur. En tant que maillon important du dispositif de gouvernance migratoire au Sénégal, les BAOS « nous

rapprochent des territoires qui sont les zones de départ, mais aussi de retour des migrants qui sont les cibles », a souligné Mr Fall. L'objectif est également de contribuer à renforcer la compréhension des migrants de retour sur les conditions de financement et d'accompagnement.

Revenant sur l'importance de ces services dédiés, Mme Rokhaya Ndiaye, responsable BAOS Dakar, le BAOS est un dispositif territorial de gestion de la migration ainsi il permet une meilleure prise en charge des migrants en les accompagnants sur leur réintégration socioéconomique, orienter les porteurs de projet vers les filières porteuse de la localité et les créneaux de financement. Elle a fait savoir que les BAOS ont fini de s'implanter dans tous les départements au grand bénéfice des migrants de retour, mais aussi de ceux qui songent à quitter le pays.

**Sona MANE**

## Propos du Président de la Tunisie : Le Sénégal met en place une cellule de crise et reste en alerte



Le Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur n'a pas tardé à réagir à la suite de la situation qui prévaut en Tunisie après les propos « injurieux » du président Kais Saïed envers les populations subsahariennes. Dans un communiqué daté du 26 février, le ministère dit « suivre de de près la situation qui prévaut en Tunisie, relativement aux migrants d'origine subsaharienne ». De même, le ministère d'informer « l'attachement particulier du Sénégal à la sécurité et à la sûreté des communautés sénégalaises partout où elles résident et en toute circonstance ».

Pour ce faire, le communiqué de renseigner que Madame l'Ambassadeur du Sénégal en Tunisie a été « instruite » de mettre en place une Cellule de crise pour « assurer » la protection des ressortissants sénégalais et de leurs biens. « L'Ambassade reste également en contact à cet effet avec les responsables des Associations sénégalaises en Tunisie. Le Ministère appelle les compatriotes établis dans ce pays au calme et à la sérénité ». Peut-on lire dans les dernières lignes dudit communiqué. Les numéros verts suivants ont été mis en service à cet effet : 00221775595546 (WhatsApp) 00216 50840908 (00216 55358834)

**Par Pape Diallo**

## « Tentatives de musèlement du mouvement syndical tunisien » : la CNTS fustige les agissements du gouvernement de Kais Saïed



# CNTS

CONFEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SENEGAL

***La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) est en grogne contre les agissements du gouvernement de Kais Saïed qui selon elle, tente de museler le mouvement syndical tunisien par des violations des droits syndicaux, des tentatives de remise en cause du droit de grève, des agressions, des arrestations et des emprisonnements***

Dans sa déclaration rendue publique, le 22 février 2023, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) a dit suivre avec une grande « consternation », les tentatives de « musèlement » du mouvement syndical tunisien par des « violations » des droits syndicaux, des « tentatives » de remise en cause du droit de grève, des « agressions », des « arrestations » et des « emprisonnements ». Ces agissements dignes d'une autre époque, révèlent selon cette dernière d'un « recul démocratique constaté dans ce pays depuis l'arrivée du nouveau gouvernement impopulaire de Kais Saïed ». Ils traduisent toujours selon les syndicalistes de la farouche volonté du gouvernement tunisien de « domestiquer le mouvement social, au moment où les priorités sont ailleurs, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie des populations ». Suffisant pour que la confédération « condamne énergiquement cette situation et demande au gouvernement tunisien d'arrêter cette persécution sur les représentants des travailleurs et de respecter les libertés et droits syndicaux, confor-

mément à ses engagements auprès de l'OIT par la ratification des conventions 87 et 98 sur la liberté syndicale et le droit de négociation ». On peut lire en outre dans cette déclaration que la confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) « apporte son soutien à l'Union générale des travailleurs Tunisiens (UGTT), à son Secrétaire Général, M. Nouredine TABBOUBI et à tous les travailleurs tunisiens ». Elle n'a pas manqué de lancer dans sa déclaration un appel au mouvement syndical international pour envisager toutes les actions nécessaires au respect des droits et libertés des travailleurs tunisiens. Par ailleurs, « la CNTS s'associe aux mouvements d'indignation suite au discours raciste, xénophobe et haineux du président tunisien contre les migrants subsahariens installés en Tunisie et alerte sur les dérives que de tels propos peuvent avoir sur leur sécurité ». Conclut la déclaration.

**Pape Diallo**

## Tunisie : Pourquoi le président Kaïs Saïed s'en prend-il aux migrants subsahariens ?



*Le président tunisien Kaïs Saïed a tenu, mardi dernier, des propos très durs ciblant les migrants subsahariens de Tunisie. Un discours xénophobe dans la droite ligne de la rhétorique anti-étranger régulièrement tenue par le chef de l'État, et qui vise à détourner l'opinion publique de la situation économique du pays.*

«L'un de nos membres - un Malien - a été attaqué, mercredi, vers 2 heures, par des jeunes Tunisiens à son domicile, à Tunis [...] Un autre a été jeté du premier étage de son bâtiment par son bailleur», rapporte un responsable de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT) à Info-Migrants. Depuis les propos tenus par le président Kaïs Saïed, mardi 21 février, les cas d'agressions physiques et verbales envers les personnes noires vivant en Tunisie se multiplient. Le discours du président, accusant les migrants subsahariens d'être à l'origine de «violence, de crimes et d'actes inacceptables», a provoqué une vague d'indignation parmi les ONG et les militants des droits humains. Mais ce discours ne sort pas de nulle part, rappelle Vincent Geisser, chercheur au CNRS spécialiste de la Tunisie. «Kaïs Saïed a un discours fondé sur la dénonciation d'une intrusion étrangère dans la société tunisienne. Il accuse l'opposition d'être entre les mains de l'étranger et les ONG d'oeuvrer pour des intérêts étrangers», souligne-t-il.

### Discours identitaire

«Il existe aussi chez lui un discours identitaire basé sur la notion de la pureté de l'identité tunisienne comme pays arabo-islamique, avec l'idée qu'il faut revenir aux vraies valeurs», précise le chercheur. Le président a soutenu, le 21 février, que l'immigration clandestine en Tunisie relevait d'une «entreprise criminelle (...) visant à changer la composition démographique de la Tunisie», afin de la transformer en un pays «africain seulement» et estomper son caractère «arabo-musulman». Une référence à la théorie conspirationniste du grand remplacement, créée par Renaud Camus et régulièrement utilisée par l'extrême droite française. Par cette prise de parole, la Tunisie est passée, en quelques heures, «d'un racisme de groupe sur les réseaux sociaux à un racisme d'État», analyse de son côté Romdhane Ben Amor, du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES).

### Masquer la crise

Selon le militant, Kaïs Saïed cherche à créer «un nouvel ennemi pour les Tunisiens» afin d'éviter d'être désigné comme responsable de la grave crise économique que traverse le pays. «Depuis 2021, et même avant, la Tunisie s'enfonce dans une crise sociale et économique profonde, avec même des pénuries de produits essentiels comme le lait ou le café. La dénonciation de l'étranger sert aussi à masquer ça», abonde Vincent Geisser. «Dans ce contexte, le maillon faible, c'est les migrants subsahariens», souvent accusés de prendre les emplois des Tunisiens. Pourtant, la crise économique en Tunisie est telle qu'elle touche aussi bien les jeunes Tunisiens que les Subsahariens. Les départs illégaux vers l'Italie sont au plus haut depuis

un an et la Tunisie a le plus grand mal à donner des gages de son action pour contenir cette immigration vers l'Europe à ses partenaires européens. L'hostilité affichée du chef de l'État envers les migrants en situation irrégulière pourrait aussi être un moyen de tenter d'affermir sa position sur la question.

### Hypocrisie

Les étudiants africains figurent parmi les personnes visées par les propos du président. Aussi, l'AESAT leur a vivement recommandé de rester chez eux. L'organisation dénonce l'hypocrisie des autorités sur la présence de migrants sans-papiers dans le pays. «Oui, certains étudiants sont en situation irrégulière en Tunisie mais il est très difficile d'obtenir le titre de séjour ici», explique un membre de la cellule de crise ouverte après le discours du président. «Pour obtenir un titre de séjour étudiant, il faut trois documents : une attestation d'inscription à l'université, une attestation de paiement de l'année universitaire et un contrat de bail. Mais les bailleurs refusent souvent de donner ce document parce qu'ils ne veulent pas payer de taxes sur les revenus de la location», détaille cette source qui a souhaité rester anonyme. «Même quand on va au poste de police avec tous les documents nécessaires pour demander les titres de séjour, il y a des actes de racisme intolérables».

### «Main d'oeuvre moins chère»

Vincent Geisser souligne, de son côté, l'intérêt qu'ont de nombreux patrons à maintenir les migrants dans une situation irrégulière «pour les exploiter». «En Tunisie, le secteur informel représente 30 % de l'emploi des Tunisiens. C'est encore plus chez les Subsahariens. Et des acteurs convergent pour que perdure ce système [...] qui leur permet de payer la main d'oeuvre moins chère», souligne-t-il. L'économie informelle tunisienne pourrait donc pâtir à court terme de la vague d'hostilités visant les personnes originaires d'Afrique subsaharienne. Beaucoup ont déjà choisi de quitter le pays. L'ambassade de Côte d'Ivoire a lancé une campagne de recensement de ses ressortissants souhaitant rentrer au pays. L'ambassade du Mali propose également à ses ressortissants de s'inscrire pour un «retour volontaire». L'ambassade du Cameroun a, elle aussi, indiqué, dans un communiqué, que ses ressortissants pouvaient se «rapprocher de la chancellerie pour tout besoin d'information ou procédure dans le cadre d'un retour volontaire».

**Avec Julia Dumon**

## Propos racistes du président de la Tunisie : L'Union Africaine recadre Kais Saïed



*Les diatribes jetées par le président Tunisien, Kais Saïed sur les populations migrantes subsahariennes ont choqué plus d'un. Après une horde d'indignation de syndicats, d'organisations non gouvernementales et autres, ça a été le tour de l'Union Africaine de s'offusquer des propos racistes et discourtois tenus par ce dernier.*

L'indignation est totale face aux propos violents du Président Kais Saïed envers les migrants subsahariens qu'il a qualifié dans un discours tenu au cours d'une réunion sécuritaire de « hordes de migrants clandestins ». En plus d'insister selon lui sur « la nécessité de mettre rapidement fin » à cette immigration. Tout comme les acteurs de la société civile, les syndicats et autres organisations non gouvernementales, l'organisation continentale africaine (l'Union africaine) a condamné fermement ces propos avant d'appeler ses états membres à « s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste ». En effet, dans le communiqué rendu public par la commission de l'UA on peut lire : « Le président de la Commission de l'Union africaine, son excellence Moussa Faki Mahamat, condamne fermement les déclarations choquantes faites par les autorités tunisiennes contre des compatriotes africains

qui vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit de notre organisation et de nos principes fondateurs. Le président rappelle à tous les pays, en particulier aux pays États membres de l'Union, qu'ils doivent honorer les obligations qui leur incombent, en vertu du droit international et des instruments pertinents de l'Union africaine, à savoir traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux et à caractère raciste susceptible de nuire aux personnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux. Enfin, le président réitère l'engagement de la commission à soutenir les autorités tunisiennes en vue de la résolution des problèmes de migration, dans leur pays, afin de rendre la migration sûre, digne et régulière ».

**Par Pape Diallo**

## Propos xénophobes et racistes du président Tunisien ; Le rétro-pédalage de Kais Saïed

**Kais Saïed, président de la Tunisie rétropédale 48 heures après ses propos malencontreux envers les populations subsahariennes en appelant à « veiller » sur les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne séjournant légalement en Tunisie.** Après avoir « insulté » toute une communauté, le président tunisien Kais Saïed semble reprendre ses esprits. Deux

jours après ses propos racistes, xénophobe et outrager envers les populations migrante subsaharienne, il a appelé, jeudi 23 février, à « veiller » sur les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne séjournant légalement dans son pays. Au cours d'une réunion avec le ministre de l'Intérieur de la Tunisie, portant sur la situation sécuritaire dans le pays, il lance : « Que les personnes qui sont en situation légale en Tunisie soient rassurées ».

**Kais Saïed, président de la Tunisie rétro-pédale 48 heures après ses propos malencontreux envers les populations subsahariennes en appelant à « veiller » sur les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne séjournant légalement en Tunisie.** Après avoir « insulté » toute une communauté, le président tunisien Kais Saïed semble reprendre ses esprits. Deux jours après ses propos racistes, xénophobe et outrager envers les populations migrante subsaharienne, il a appelé, jeudi 23 février, à « veiller » sur les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne séjournant légalement dans son pays. Au cours d'une réunion avec le ministre de l'Intérieur de la Tunisie, portant sur la situation sécuritaire dans le pays, il lance : « Que les personnes qui sont en situation légale en Tunisie soient rassurées ». Dans une vidéo publiée sur la page officielle de la

présidence de la République, le président Saïed a également demandé aux responsables de l'État de « veiller sur nos frères de l'Afrique subsaharienne en situation légale ». Pourtant, deux jours plus tôt, dans un discours, le président tunisien avait prôné « des mesures urgentes contre l'immigration clandestine de ressortissants de l'Afrique subsaharienne et a tenu des propos très durs sur l'arrivée de « hordes de migrants clandestins », insistant sur « la nécessité de mettre rapidement fin » à cette immigration. Kais Saïed a, en outre, soutenu que cette immigration clandestine relevait d'une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie », afin qu'elle soit considérée comme un pays « africain seulement » et estomper son caractère « arabo-musulman ».

**Pape Diallo avec infos migrants**

## Retour de migrants subsahariens rapatriés de Tunis : Conakry accueille ses enfants



*Des ressortissants guinéens établis en Tunisie sont de retour à Conakry après les propos du Président Kais Saïed. Ils sont arrivés dans la capitale guinéenne dans un vol affrété depuis Tunis.*

Ils sont une cinquantaine de personnes dont des enfants et des nourrissons, arrivés à Conakry dans un vol affrété depuis Tunis. Ils ont été accueillis à leur arrivée à la capitale guinéenne, le premier mars dernier par le Président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Ce rapatriement fait suite aux propos haineux et racistes du président Tunisien à l'encontre des ressortissants d'Afrique du sud du Sahara. Il s'agit en effet du premier vol de rapatriement depuis son discours annonçant des « mesures urgentes » contre l'immigration clandestine de ces Africains. Le président Saïed avait affirmé que la

présence des africains subsahariens en Tunisie était source de « violence, de crimes et d'actes inacceptables ». Le ministre guinéen des Affaires étrangères Morissandan Kouyaté a déclaré que 49 personnes avaient été rapatriées. Il a annoncé un pont aérien entre Conakry et Tunis pour le retour d'autres volontaires. Dans un communiqué, la présidence guinéenne a précisé que le ministre Kouyaté avait été dépêché en Tunisie dans un avion affrété par la transition au pouvoir « pour aller urgemment au secours des Guinéens ».

**Recueillis par pape Diallo**

## Migration circulaire : Le retour en famille, l'autre épreuve à surmonter...



*Conçue pour faciliter le voyage des jeunes africains vers l'Espagne à travers des contrats de travail, la forme de la migration circulaire reste encore peu comprise par la société sénégalaise en général. Pour la simple raison que les bénéficiaires de ce programme qui optent pour le retour au pays font souvent l'objet de plusieurs critiques de la part de la société et parfois de leur propre*

*entourage. Pour certaines familles, ce retour symbolise l'échec et l'effondrement de tout un espoir collectif à une famille qui peine à supporter les charges quotidiennes au foyer*

Malick ne dira pas le contraire. Ce jeune originaire d'Oussouye (casamance) département situé dans le sud du Sénégal a vécu un cas similaire. Sa licence en poche, le jeune casaçais qui est resté plusieurs années sans emploi décide de revenir à sa terre natale pour assister son père dans les travaux champêtres. « Après avoir décroché ma licence, je suis resté plusieurs années sans trouver un emploi. Je suis rentré à Ziguinchor pour soutenir mon père dans les travaux champêtres. Et c'était très difficile pour moi de vivre cette situation après tant d'années d'études », raconte-t-il. C'est là que la chance va lui sourire. Malick, comme quarante-six autres de ses camarades, va bénéficier du programme de la migration circulaire pour aller travailler dans les plantations en Espagne. « Un jour, alors que je suis connecté sur un réseau social, un ami me balance un lien pour m'informer que l'ANPEJ recrute 47 jeunes pour les amener en Espagne pour travailler dans les plantations. Au début je n'étais pas sûr de cette affaire, mais il m'a poussé à déposer et tenter ma chance. Je suis resté longtemps sans déposer mon dossier de candidature, un jour il me rappelle pour demander si j'ai déposé, je lui réponds par l'affirmative. Mais ce n'est que le dernier jour que j'ai finalement déposé mon dossier. J'ai été retenu après avoir réussi tous les tests. C'est ainsi qu'on

est parti en Espagne », se souvient-il encore.

**« Mes parents ne pouvaient pas digérer mon retour »**

Si son voyage en Espagne avait suscité beaucoup de plaisir et de bonheur au sein de sa famille, tel n'a pas été le cas pour son retour au Sénégal après la fin de leur contrat de travail de quatre mois. Ses parents n'avaient jamais cessé de lui proposer de ne pas retourner au pays natal à la fin de son contrat de travail de quatre mois. « Lorsque je suis revenu, mes parents n'étaient pas contents de moi. À chaque fois que je les avisais de mon retour, ils demandaient de fuir pour rester là-bas. C'est pourquoi lorsque nous devons retourner au Sénégal je ne les ai pas appelés. J'ai attendu jusqu'à mon arrivée à l'aéroport pour les informer que je suis bien arrivé à Dakar. Ils m'ont dit non ce n'est pas possible. Comment peux-tu quitter ce chômage, partir en Espagne et revenir si vite. Y a-t-il quelque chose qui ne va pas chez pour toi ? se demandaient-ils. Il y a même un parent qui s'est déplacé pour venir voir si j'allais vraiment bien parce qu'il ne pouvait pas croire que je suis revenu comme ça juste après quatre mois en Espagne. Il ne pouvait pas concevoir cela. C'était difficile et stressant », regrette le jeune migrant de retour.

## « Le gens me prenaient pour un fou »

Si Malick en avait marre de cette vindicte populaire, il n'en demeure pas moins pour Cheikhou. Bénéficiaire du programme de la migration circulaire en Espagne en 2019, au même titre que son compagnon de guerre Malick et 45 autres de leurs camarades, Cheikhou fait partie de ces dix-sept jeunes sénégalais qui ont opté pour le retour au pays à la fin des quatre mois de contrat de travail en Espagne. Un choix que son entourage ne pouvait pas comprendre. « Lorsque je suis revenu, il n'y avait que ma mère et quelques-uns de mes frères qui m'ont soutenu. Mais les autres c'étaient tout à fait le contraire. Parce qu'à l'époque je venais juste de perdre mon père et j'étais le soutien de la famille, parce mon frère qui soutenait toute la famille était malade. C'était très dur pour moi. Les gens ne pouvaient pas concevoir mon retour. Parce que, ce qu'ils voyaient c'est juste que je dois rester là-bas malgré tout pour venir en appoint à la famille. C'était difficile pour moi de vivre cette situation. Parce que les gens me prenaient pour un fou et que je ne voulais pas réussir dans la vie. J'avais expliqué aux gens les raisons de mon retour, en vain... », se désole Cheikhou. « Mes amis continuent encore de se moquer de moi... » Même si en âme et conscience, Alassane continue de croire fermement qu'il a fait le bon choix de retourner dans son pays à la fin de son contrat de travail, il continue encore de subir de vives critiques de la part de son entourage ainsi que de ses amis. Mais pour Alassane, le respect de la parole donnée

vaut mieux que de l'or, même s'il y a un prix à payer pour pouvoir résister aux critiques acerbes de la société et de son entourage. « Nous étions 47 personnes au départ, mais il n'y en a eu que 18 qui sont revenues. Ça n'a pas été facile pour nous qui avons opté pour le retour. Parce que les gens pensent que quand on part en Europe on doit rester là-bas pendant plusieurs années. Mais pour notre cas de figure, nous étions partis sur la base d'un contrat et pour le respect de la parole et l'engagement sur la base duquel j'ai été recruté, je suis revenu en tant que patriote. Mais cela était mal vu par certains membres de ma famille. Souvent mes amis se moquent de moi en disant qu'il est parti en Espagne pour retourner en l'espace de quatre mois. Même si je manquais de quelque chose, je n'osais le demander à personne. Parce que les gens me rappelaient tout le temps que je suis parti en Espagne et retourné sans rien. Mais en âme et conscience je crois fermement en ma décision et je n'ai jamais eu de regret pour mon retour. Parce que je crois fermement à la parole donnée. Et je ne voulais pas priver les autres jeunes comme moi de bénéficier de ce programme. » Suffisant pour dire que même si la migration circulaire constitue un bon antidote à la migration irrégulière, il est tout de même nécessaire voire impératif de préparer les jeunes bénéficiaires ainsi que leurs familles sur ledit programme pour une meilleure réintégration sociale dès le retour...

**Daouda**

## Dans la ville du futur du Sénégal : la vie de forçats des travailleurs étrangers

*Quand Mohamed a commencé à travailler sur le chantier du nouveau siège des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest au Sénégal, il était fier de dire qu'il travaille «non seulement pour l'Afrique, mais pour le monde».*



préserver leur anonymat. «Ils nous ont dit que notre salaire était le prix de notre âme... En un mot, c'est de l'esclavage», dit Alpha, un Guinéen, monteur d'éléments en acier. La société chinoise WIETC, au centre de nombre des accusations, a nié tout abus et déclaré qu'elle respectait strictement les lois sénégalaises.

Ce plombier sierra-léonais de 25 ans est venu s'installer à Diamniadio, à une quarantaine de kilomètres de Dakar, attiré par la perspective de travailler à la construction d'un des plus grands projets urbains d'Afrique de l'Ouest. Avec ses sièges de ministères, d'organisations internationales et d'entreprises et ses enceintes sportives, la nouvelle ville censée désengorger la capitale est la vitrine du plan du président Macky Sall visant à faire du Sénégal un pays émergent. Il y a neuf mois, les rêves de Mohamed ont volé en éclat quand le climatiseur qu'il installait est tombé, sectionnant un doigt et entaillant son pouce. Diminué, il dit avoir été licencié sans indemnité. Depuis, il survit plus qu'il ne vit de petits boulots.

L'AFP s'est entretenue avec plus d'une dizaine de migrants venus de la Sierra Leone, de Guinée ou du Nigeria qui travaillent à Diamniadio. Tous racontent une vie misérable, des journées interminables pour un salaire minimal et des nuits dans des logements collectifs et décrépits, hantés par la peur de se blesser. L'AFP a modifié leur nom pour préserver leur anonymat. «Ils nous ont dit que notre salaire était le prix de notre âme... En un mot, c'est de l'esclavage», dit Alpha, un Guinéen, monteur d'éléments en acier. La société chinoise WIETC, au centre de nombre des accusations, a nié tout abus et déclaré qu'elle respectait strictement les lois sénégalaises.

#### «Conditions inhumaines»

Le nouveau bureau de l'ONU au Sénégal est une structure spectaculaire de 60.000 mètres carrés en forme d'étoile tourbillonnante. Avec un grand complexe sportif, le Dakar Diamniadio Sports City, est l'une des constructions phares de la ville nouvelle où, depuis le lancement il y dix ans, les chantiers gigantesques engloutissent la plaine fertile.

Les ouvriers qui les construisent disent travailler jusqu'à 13 heures par jour, sept jours sur sept, et être payés l'équivalent d'environ 7 dollars par jour ou moins. Le code du travail sénégalais prévoit un jour de repos par semaine. Le salaire minimum pour les ouvriers peu qualifiés dans le bâtiment varie entre 378 FCFA (0,56 euro) et 658 FCFA (0,98 euro) par heure.

« Ce sont évidemment des conditions inhumaines », dit Seydi Gassama, responsable d'Amnesty International au Sénégal. «Tous les travailleurs doivent pouvoir travailler et avoir des jours de congé, qu'ils soient Sénégalais ou internationaux.» Certains assurent marcher plus de trois heures par jour pour se rendre et rentrer du travail. Leur logement, des «cabanes» fournies par la compagnie, ont un jour été démolies par les gendarmes. Tous les travailleurs rencontrés par l'AFP ont déclaré n'avoir signé aucun contrat. Bakary, un autre Sierra-Léonais rencontré fin 2022,

s'était blessé la veille. Il avait des blessures visibles à la tête. Il dit avoir été renvoyé chez lui sans solde. Ses supérieurs ne l'ont pas emmené chez le médecin, et lui ont laissé le choix: soit il revient le lendemain, soit il est licencié. «Ils sont très mauvais et crient et insultent les travailleurs. Même si tu es épuisé, ils te forcent à le faire (travailler)», assure aussi Alpha.

D'autres disent avoir été battus

«Tous les jours, ils crient, crient, te frappent, te maltraitent», raconte Ibrahim, un ouvrier de 26 ans. Si un ouvrier frappe un chef en retour, «tu te fais virer. Donc quand il frappe, tu n'as qu'à avaler, supporter et te remettre au travail».

#### Lois du travail

Dans une réponse écrite à l'AFP, le directeur général de WIETC pour l'Afrique de l'Ouest, la société chinoise retenue pour construire les deux complexes, a objecté que celle-ci se conformait entièrement à la législation. Tous les employés ont été déclarés à la sécurité sociale sénégalaise, et tous ceux qui ont été blessés ont été couverts pour les soins médicaux et payés jusqu'à leur rétablissement, dit He Shenjian. Il a assuré que le travail le soir et le week-end était «exceptionnel» et n'avait lieu que lorsque les travailleurs y «consentaient librement». Madani Tall, le maître d'ouvrage des deux sites, dit n'avoir été informé d'aucun mauvais traitement jusqu'alors. Les travailleurs sont des journaliers, selon lui, bien qu'ils aient tous déclaré à l'AFP être payés au mois. «La loi sénégalaise n'exige pas de contrat pour un journalier», affirme-t-il. Avoir des journaliers itinérants, ajoute-t-il, «c'est quelque chose qui n'est pas particulier au Sénégal, c'est ce que vous avez sur tous les chantiers», y compris aux Etats-Unis et en Europe. Sollicité par l'AFP, le cabinet d'avocats sénégalais Geni & Kebe rappelle que la loi sénégalaise exige de l'employeur un document écrit à l'embauche des journaliers et qu'à défaut, ces derniers doivent être considérés comme des travailleurs disposant d'un contrat à durée indéterminée. Les travailleurs étrangers disent envoyer jusqu'à la moitié de leurs revenus à leur famille au pays. Mohamed, le plombier, voulait étudier l'administration des affaires mais a quitté le lycée à la mort de son père. Il ne peut plus subvenir aux besoins de sa mère agricultrice et de ses trois soeurs. Il aimerait aller à la police. Mais, en tant qu'étranger anglophone, sans document prouvant son accident, il craint d'aggraver son cas et de ne plus jamais trouver de travail. «Si je rentre, je n'ai rien. Ce serait une très grande honte pour moi», explique-t-il. «Certains de mes amis se sont mariés, certains se sont installés... Moi, je n'ai même pas de petite amie».

**Aissata avec AFP**

## Immigration régulière : Le Maroc et l'Autriche renforcent leur coopération

*Le Maroc et l'Autriche ont réaffirmé, le 28 février dernier à Rabat, la centralité du partenariat historique et privilégié entre le Royaume chérifien et l'Union européenne (UE).*



coopération en matière de retour volontaire et non volontaire rapide et efficace et de réadmission des migrants illégaux. Les deux parties ont convenu de soutenir le retour immédiat des ressortissants de l'autre partie qui ne remplissent pas les conditions d'entrée ou de résidence légales, en accélérant le processus de retour et de réadmission, en utilisant toutes les options de vol possibles, avec un accent particulier sur les délinquants. Le Maroc et l'Autriche sont déterminés à renforcer leur coopération dans la lutte contre la migration illégale et la traite des êtres humains.

Les deux pays ont convenu de faire face efficacement à la pression migratoire comme un défi commun et une responsabilité partagée. A cet égard, l'Autriche reconnaît les efforts du Maroc en matière de lutte contre l'immigration illégale, mettant en exergue la présidence par le Royaume en 2023 du processus de Rabat. Selon la Déclaration conjointe, le Maroc et l'Autriche travailleront pour lutter contre la migration illégale, le trafic de migrants et la traite des personnes dans le but d'endiguer les départs illégaux du Royaume.

Cela comprend, entre autres, des actions conjointes contre les moteurs de la migration illégale, mais aussi des mesures adéquates de gestion des frontières, précise-t-on dans la Déclaration, qui souligne que les deux pays renforceront considérablement leur coopération en matière de retour volontaire et non volontaire rapide et efficace et de réadmission des migrants illégaux. Les deux parties ont convenu de soutenir le retour immédiat des ressortissants de l'autre partie qui ne remplissent pas les conditions d'entrée ou de résidence légales, en accélérant le processus de retour et de réadmission, en utilisant toutes les options de vol possibles, avec un accent particulier sur les délinquants. En outre, les deux parties trouveront une solution efficace pour gérer le retour et la réadmission des cas perturbateurs, ajoute la Déclaration conjointe, notant que le Maroc et l'Autriche travailleront pour accélérer le processus d'identification et de délivrance des documents de voyage de leurs ressortissants respectifs qui sont obligés de quitter l'autre pays, en garantissant un retour et une réadmission rapides des personnes identifiées. Les deux parties conviennent également de mettre en place immédiatement un dialogue bilatéral régulier de Haut niveau sur les migrations entre leurs autorités nationales compétentes, à travers la mise en place de mécanismes de concertation et de coopération appropriés, pour l'échange d'informations, en particulier pour résoudre les cas de retour et de réadmission en suspens et pour améliorer encore le processus de réadmission, lit-on dans ce document. A l'invitation du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le Chancelier fédéral d'Autriche, Karl Nehammer, a effectué une visite officielle au Maroc les 27 et 28 février, accompagné d'une délégation de haut niveau. Dans une déclaration commune adoptée à l'issue de la réunion entre le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et le Chancelier fédéral d'Autriche, Karl Nehammer, les deux pays ont exprimé leur volonté commune d'établir un dialogue stratégique au niveau des ministres des Affaires étrangères en vue d'approfondir les domaines de coopération existants et de développer de nouvelles voies de collaboration. Ils ont souligné dans leur déclaration conjointe de l'importance des contacts interparlementaires, qui jouent un rôle essentiel dans le renforcement des relations bilatérales. Elles se sont félicitées, de la visite officielle du président de la Chambre des représentants du Royaume en Autriche en décembre 2022 et de

la visite officielle du président du Conseil national autrichien au Maroc, prévue en mars 2023, ainsi que des visites effectuées par les présidents des groupes d'amitié parlementaires créés par les deux institutions. Sur le plan économique, les deux Chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays et des investissements réalisés par les entreprises autrichiennes au Maroc au cours des dernières années. Se félicitant de la signature, lundi, du Protocole d'accord de coopération entre la Chambre Économique Fédérale de l'Autriche (WKÖ) et la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM), ils ont, considéré que le niveau de la coopération économique reste en deçà du potentiel des économies marocaine et autrichienne. Les deux pays se sont félicités des développements récents en matière de coopération industrielle, se réjouissant de la signature, en novembre 2021, d'un partenariat entre l'Association marocaine de l'industrie automobile et Advantage Austria. Les deux parties ont, en outre, exprimé leur souhait de partager les meilleures pratiques et de développer des projets communs dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, tout en s'accordant sur l'importance de la tenue de Forums économiques afin d'encourager les échanges entre les acteurs économiques des deux pays. Au niveau culturel, les deux pays ont souligné l'importance de la coopération bilatérale dans le domaine culturel et universitaire pour la promotion du développement humain et économique, ainsi que pour le renforcement des échanges aux niveaux intergouvernemental et de la société civile. Les deux Chefs de gouvernement ont, par ailleurs, noté avec satisfaction la signature, au cours des deux dernières années, d'un Mémoire d'entente (MoU) entre le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Maroc et la Cour Suprême de Justice de la République d'Autriche, visant à promouvoir la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines liés aux affaires judiciaires et juridiques. Ils se sont également félicités de la signature d'un Mémoire d'entente sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine du dialogue religieux et interreligieux, et d'un autre visant à renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et l'Université autonome de Vienne.

**Pape Diallo avec MAP**

## « Non président Kaïs Saïed : Les Africains noirs ne sont pas des hordes d'envahisseurs! »



Pour votre information, ils sont les filles et les fils aînés de Dieu et les précurseurs de la civilisation humaine. Les 30 millions de km<sup>2</sup> du continent africain sont leur patrie. Comme disait l'autre « un Président ne devrait pas dire ça ! ». Vous n'avez pas humilié, par vos propos populistes et racistes, vos compatriotes Africains subsahariens mais le grand peuple tunisien à la belle identité afro-arabe assumée. L'adhésion d'un Chef d'État d'un pays aussi raffiné que la Tunisie aux théories haineuses du « grand remplacement » est une catastrophe pour toute l'Afrique. Seul le populisme extrémiste et manipulateur peut transformer 20.000 migrants noirs en Tunisie (chiffre réel) en « 2 millions de migrants » (chiffre des partis racistes)! Monsieur le Président, parfois il n'est pas sage de réveiller l'histoire ! Racisme, esclavage, apartheid, vos compatriotes africains noirs connaissent

et en ont souffert depuis des siècles. Ils n'accepteront plus que l'attaque vienne de nos jours de l'intérieur et surtout d'un chef d'État d'un pays qui est africain d'abord et avant tout. Si vous persistez, les chefs d'état du continent devraient rappeler leurs ambassadeurs et demander votre suspension de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine (UA), organisation qui interdit la haine et le racisme contre les Africains, chez eux en Afrique et partout dans le monde! Votre continent tout entier attend vos regrets et si possible votre demande courageuse de Pardon! Respectueusement Monsieur le Président !

**Dr. CTGADIO,**  
**Président du Mouvement Panafricain et**  
**Citoyen (MPCL)**

## Sachez raison garder, Monsieur Saïed !



Irrespectueux et inconcevables ont été les propos du Président de la Tunisie, Monsieur Kais Saïed envers les populations africaines. Que ces dernières soient subsahariennes ou pas. Dans un communiqué rendu public, ce dernier qui a maille à partir avec sa population depuis son avènement « malheureux » au pouvoir s'est ouvertement et violemment pris aux populations africaines du Sahara du sud qu'il

qualifie de « hordes de migrants clandestins ». C'était lors d'une réunion qui portait sur la « Sécurité nationale » de son pays. Ces propos ont fait rage. Ils ont fait réagir tout le monde et secoué des diplomaties entières. A en croire ce Président, la présence des africains subsahariens en Tunisie est source de violence, de crimes, et d'actes inexplicables. Tout en

soutenant que cette immigration « clandestine » relevait d'une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie ». Il a même fait sien le concept ou la théorie du grand remplacement considérant que par cette présence de populations africaines du sud du Sahara, il s'agit de transformer la Tunisie en un pays « africain seulement » et estomper son caractère « arabo-musulman ». En se comportant de la sorte, et en débitant des propos aussi discourtois et étonnant de la part d'un président, Monsieur Saïed a sans doute oublié que la migration irrégulière de sa population vers d'autres pays, notamment de l'Europe prend l'ascenseur. Rien que l'an dernier plus de treize (13.000) migrants tunisiens sont arrivés sur les côtes Italiennes. Aujourd'hui, la propension des Tunisiens à migrer irrégulièrement s'accroît de jour en jour au regard de la situation de chaos dans laquelle est plongé le pays depuis son accession au pouvoir. La situation économique se dégrade avec une inflation galopante, la flambée des prix et une situation politique incertaine. Mieux, la migration est en passe de devenir un projet familial autour duquel toute la famille s'accorde. La migration irrégulière est en hausse, avec 18 % de départs supplémentaires par rapport à 2021. Vous devriez savoir Raison Garder Monsieur le président. S'en prendre aux africains n'aidera en rien votre incapacité à redresser votre pays et l'aider à surmonter les crises qu'il traverse. Il n'est pas non plus dans votre intérêt d'ouvrir d'autres fronts. Après avoir « insulté » les africains subsahariens en les traitant de « hordes de migrants clandestins », vous surfer sur un concept dangereux « grand remplacement » en essayant de légitimer ou justifier votre maladresse. Il est inélégant de votre part de parler ou de véhiculer des idées qui tendraient à transformer la Tunisie en un pays « africain seulement » et estomper son caractère « arabo-musulman ». Pour votre gouverne, le « grand remplacement » est une expression du titre du livre de Renaud Camus, publié en 2011 avant d'être réédité en 2013. Cette expression connaît sa popularité grâce à Éric Zemmour qui s'en est approprié dans son discours anti-immigration et contre les africains. « Le "grand remplacement" n'est ni un mythe ni un complot, mais un processus implacable », écrivait-il en 2021. Toutefois, il serait un phénomène démographique et culturel de substitution des populations européennes

dites « de souche » par des populations nord-africaines immigrées. Monsieur le président, il serait plus sage pour vous de ne pas utiliser ce terme ou alors de le faire pour des populations nord africaines. Sachez raison grader Monsieur Saïed. Au nom de la sacralité de l'être humain, de l'unité, de la cohésion sociale et de la paix en Afrique et dans le monde, mettez de l'eau dans votre bispap. Prenez de la hauteur, retirez vos propos et présentez des excuses publiques. Vous ne pourriez sortir vainqueur de cette « insolence » et de ces diatribes jeter gratuitement sur d'innocentes personnes. Pensez à vos populations qui sont dans d'autres pays et, parfois même mieux traitées que les populations autochtones. J'ose espérer que ce n'est pas une fourberie lorsque vous rétro-pédalez en essayant de rassurer ceux qui sont des « africains subsahariens en situation régulière » ?

*Par Moussa Seydou DIALLO  
Journaliste Spécialiste en migration  
Président de l'Association des journalistes en  
Migration et sécurité du Sénégal(AJMS)  
ms\_diallo@outlook.com*



# Ahmada Communication

INFOGRAPHIE

SÉRIGRAPHIE

IMPRESSION NUMÉRIQUE

Bonnes Couleurs, Meilleures Qualités, Nous Imprimons !

## Côté Graphisme



### INFOGRAPHIE

Confection Identité visuelle  
Affiches / Bannière / Packaging  
Flyers / Brochures  
Plaquette / Carte de Visite

### IMP. NUMERIQUE

Impression tous Formats:  
A4 / A3 / A2 / A1 / A0  
Bâche / Vynile Autocollant  
Kakémono, One way

### SERIGRAPHIE

Flocage sur Tshirt / Maillot  
Transfert Simple & Aplat  
Tirage Casquette / Lacoste  
Sachet etc.....



## Ahmada Communication

IMPRESSION NUMERIQUE / PUBLICITÉ / COMMUNICATION VISUELLE



[ahmadacom2020@gmail.com](mailto:ahmadacom2020@gmail.com)



+221 77 560 21 58





# MJEE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,  
DE L'ENTREPRENARIAT  
ET DE L'EMPLOI

## DIRECTION DE L'EMPLOI DU SENEGAL

### Nos Divisions

**DPPE**

Division de la Planification,  
des politiques et  
programmes d'emploi

**DPAIC**

Division de la Promotion de  
l'auto-emploi et des  
initiatives communautaires

**DMORE**

Division de la main-d'oeuvre  
et des relations avec  
les entreprises

**DMTEM**

Division de la Migration de  
travail et des accords  
d'échange de main-d'œuvre

**DIME**

Division de l'Information  
sur le marché de l'emploi

Bâtiment C, 1er Etage, Diamniadio - DAKAR  
Sphères Ministérielles, Arrondissement II,  
33 865 71 09 - 33 865 71 51  
Direction de l'Emploi du Sénégal

 [www.pie-emploi.info](http://www.pie-emploi.info)